

PARTICIPANT

Nom d'usage..... Prénom

Nom de naissance..... Fonction

Tél pro. ligne directe Portable

E-mail

ENTREPRISE

Raison sociale Secteur d'activité

Adresse

Code Postal Ville Téléphone

PERSONNE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION (si différent du participant)

M. Mme Nom Prénom

Fonction E-mail

Adresse

Code Postal Ville Téléphone

Modalités

Périodicité : 8 journées par an.
Tarif : 2 700 € HT par an, soit 3 240 € TTC. Les repas sont offerts.

Afin que votre inscription soit prise en compte, renvoyez le bulletin d'inscription dûment complété, accompagné du règlement par chèque ou virement.

Date, signature* et cachet de l'entreprise
--

() La signature de ce bulletin signifie l'acceptation des conditions générales détaillées au dos*

Envoyer ce bulletin :

- par mail (scanné) à contact@co-necto.fr
- par courrier à Nathalie LE BOUEDEC, CO-NECTO, Le petit brossay, 49480 St Sylvain d'Anjou



Inscription

Elle est prise en compte lors de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement par chèque ou virement.

Documents contractuels

Sur demande, une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de chaque module.

Tarifs

Le prix HT comprend les frais de stage et les documents pédagogiques. Les repas, pris en commun avec le formateur, sont offerts.

Règlement

Les factures sont payables, sans escompte par chèque bancaire ou par virement postal :

Pénalité de retard

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande sans avoir procédé au paiement de la (ou des) commande(s) précédente(s), Co-necto pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer la formation concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report de votre fait

L'inscription est valable pour les 8 modules et engage le participant pour tout le cycle.

Toute annulation avant le démarrage du cycle doit nous parvenir par écrit. En cas d'annulation tardive par le client, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- plus de 30 jours ouvrés avant le cycle : aucune indemnité.
- mois de 30 jours ouvrés avant le cycle : 100% du montant TTC de la formation sera facturée au client.

Toute absence à un des modules ne donnera lieu à aucun remboursement. Une date de remplacement sur la session suivante sera proposée au stagiaire.

Toute demande d'inscription en cours de cycle sera étudiée au cas par cas.

Conditions de report du fait de Co-necto

En cas de nécessité absolue, Co-necto se réserve le droit d'ajourner la formation 10 jours minimum avant la date prévue et de proposer une autre date aux personnes concernées.

